



Fiche Course Voile Division 2



Optimist – Catamaran Année 2025

Nom de la compétition : **Régate de Ligue D2 Voile Légère Optimist - Catamaran**

Grade : **5A**

Date complète : **Dimanche 23 novembre 2025**

Lieu : **Plage du Tombulu Biancu, Furiani**

Autorité organisatrice : **Club Nautique Bastiais (2B001)**

1. RÈGLES APPLICABLES

- Les RIR, l'avis de course, les présentes instructions de course.
- Avant la course, un briefing obligatoire aura lieu pour expliquer le déroulement de la régata.

2. PROGRAMME DES COURSES

- L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est fixée à **11h30**.

3. LES PARCOURS

- Localisation de la zone de course : **Au large de la plage de Tombulu Biancu la Marana**
- Description des parcours (voir **Annexes**)
- Schéma des parcours (voir **Annexes**) Description des marques (voir **Annexes**)
- Description de la ligne de départ et de la ligne d'arrivée (voir **Annexe**)

4. PROCEDURE DE DEPART

Signal	Pavillon	Temps avant le départ
Avertissement	Pavillon de classe avec signal sonore	3 minutes
Préparatoire	Pavillon P ou I avec signal sonore	2 minutes
Minute	Pavillon P ou I avec signal sonore long	1 minute
Départ	Pavillon de classe avec signal sonore	0 minute
Pavillon de classe OPTIMIST Pavillon de Classe CATAMARAN	Pavillon (Jaune) Optimist Pavillon Corse	

Les bateaux doivent effectuer le parcours conformément au schéma en franchissant la ligne de départ après le signal de départ. Un bateau qui ne franchira pas cette ligne dans les **4 minutes** après ce signal sera classé abandon (DNS).

5. TEMPS CIBLES ET TEMPS LIMITES

Classe	Temps cible	Temps limite du premier pour finir	Temps limite pour finir après le premier
OPTIMIST	15 Minutes	25 Minutes	10 Minutes*
CATAMARAN			
* Au-delà de 10min après l'arrivée du 1 ^{er} , un bateau de l'organisation notera les positions des concurrents en remontant la flotte jusqu'au dernier concurrent. L'ensemble des concurrents seront alors classés.			

6. PÉNALITÉS / DEMANDE d'INSTRUCTION

- Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.
- Un bateau qui a l'intention de réclamer, sans décision du Jury dans le parcours, doit en informer le Comité de Course immédiatement après avoir fini sa course, ou aussitôt que possible.
- Il devra indiquer le numéro de voile de son ou de ses adversaires.
- Le réclamant se rendra immédiatement près du bateau Comité, avec son adversaire qui aura été prévenu par son entraîneur via VHF
- L'instruction aura lieu aussitôt sur l'eau (modifie RCV 61).
- S'il existe une bonne raison de le faire, le Jury pourra instruire une réclamation ne répondant pas à cette exigence. Ceci modifie la RCV 61.1

7. ABANDON

- En cas d'abandon, les concurrents doivent prévenir un membre de l'organisation sur l'eau ou en arrivant à terre.

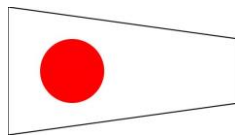
8. CLASSEMENT

- Le système de classement sera conforme à l'Annexe A des RCV.
- **UNE** course validée est nécessaire pour valider la compétition.
- Quand moins de **TROIS** courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.
- Quand de **TROIS** à **SIX** courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- Quand **SEPT** courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

9. DÉCISION DE PARTICIPER

- La décision de participer à une course ou de rester en course relève de la seule responsabilité du concurrent.

PARCOURS N°1 OPTIMIST (Flamme N°1)



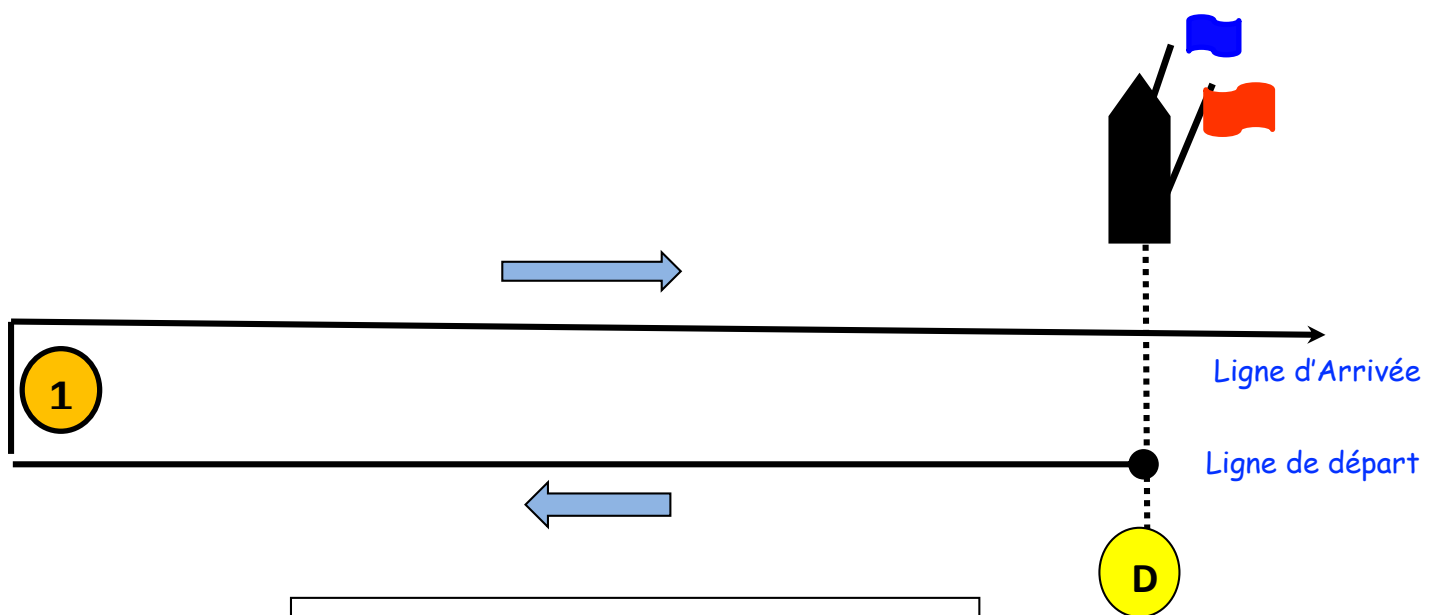
Vent



Définition du Parcours

Départ - 1 - Arrivée

Toutes les marques sont à laisser sur Tribord



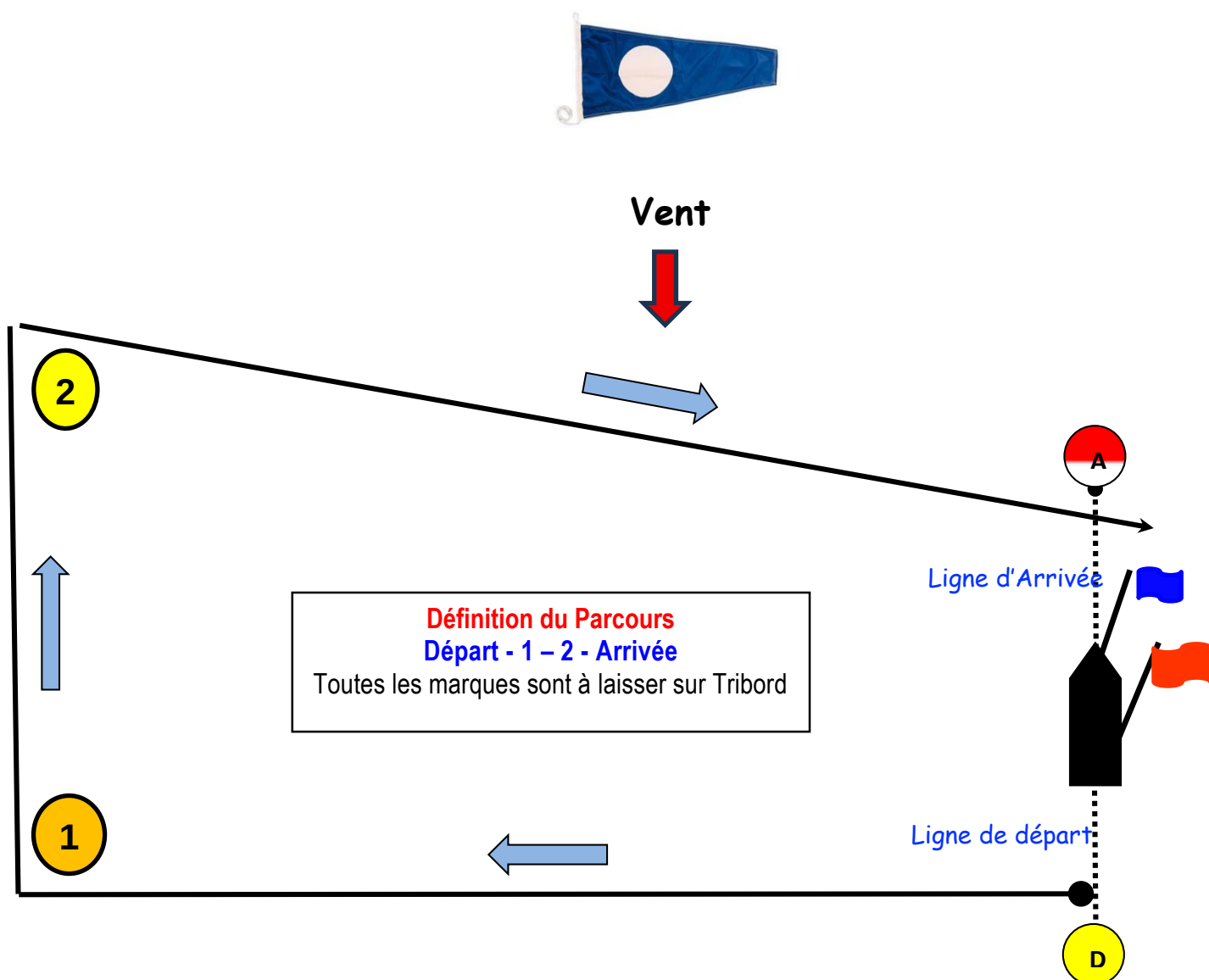
Définition Ligne de départ / Arrivée

Mât du comité arborant un pavillon Orange et une Bouée Crayon JAUNE située en arrière du Bateau Comité.

Définition des Marques

Marque 1 : Bouée crayon ORANGE

PARCOURS N°2 : OPTIMIST (Flamme N°2)



Définition Ligne de départ

Mât du comité arborant un pavillon Orange et une bouée crayon JAUNE située en arrière du Bateau Comité.

Définition Ligne d'Arrivée

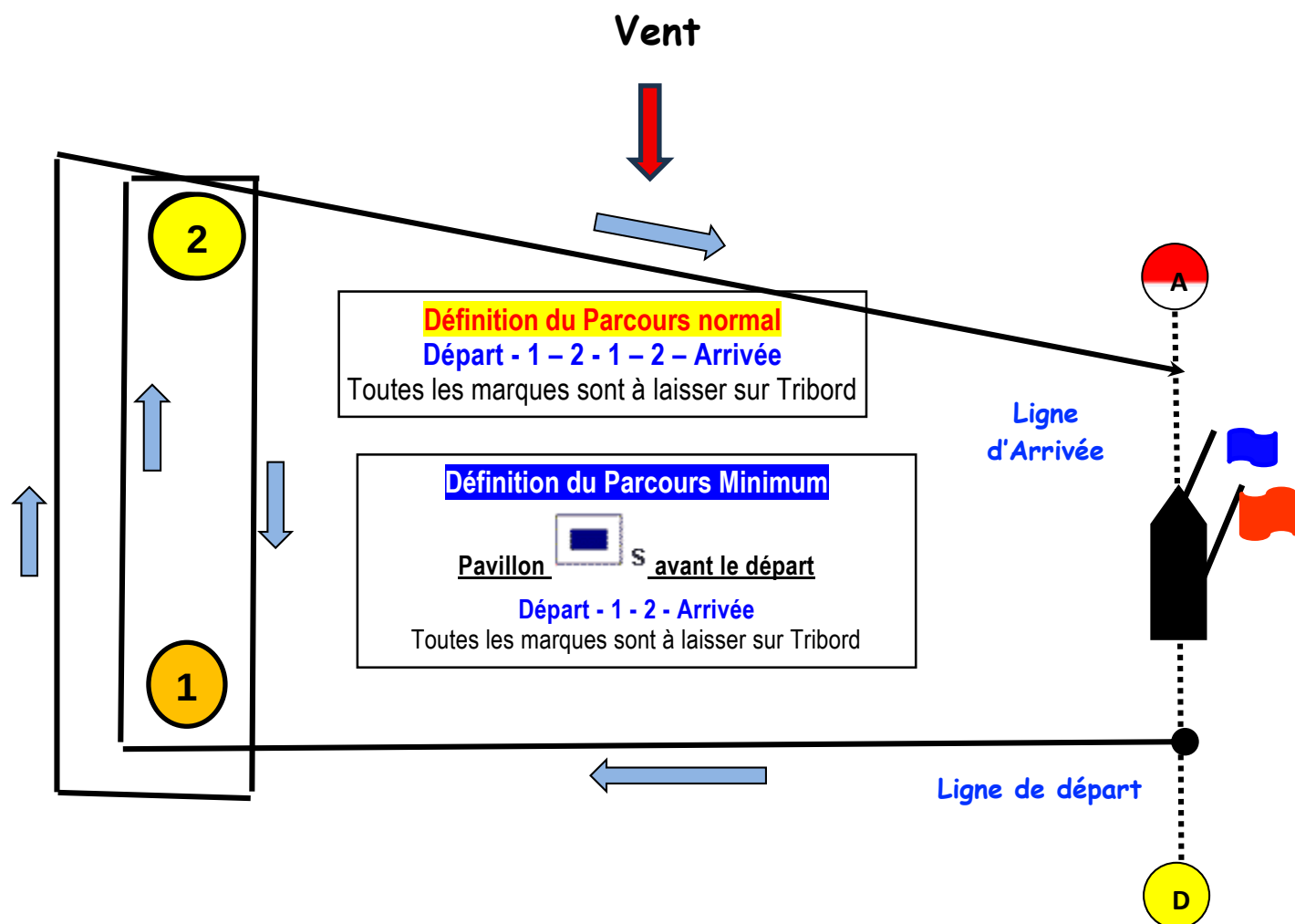
Mât du comité arborant un pavillon Bleu et une Bouée Cylindrique BLANCHE et ROUGE située en avant du Bateau Comité.

Définition des Marques

Marque 1 : Bouée crayon ORANGE

Marque 2 Bouée crayon JAUNE

PARCOURS - CATAMARAN



Définition Ligne de départ

Mât du comité arborant un pavillon Orange et une bouée crayon JAUNE située en arrière du Bateau Comité.

Définition Ligne d'Arrivée

Mât du comité arborant un pavillon Bleu et une Bouée Cylindrique BLANCHE et ROUGE située en avant du Bateau Comité.

Définition des Marques

Marque 1 : Bouée crayon ORANGE

Marque 2 : Bouée crayon JAUNE

Composition du corps Arbitral :

Président du Comité de Course : **Christophe DUMOULIN** (Lic 0714975R)

Comité de Course adjoint : **Charles Hubert POITRAT** (Lic 0448688J)

Président du Jury : **Bernard ASTIER** (Lic 0543143Z)